

L'UMons lève 10 millions sur le marché obligataire

Les billets de trésorerie à 5 et 10 ans émis par l'Université de Mons lui permettront de financer un projet immobilier. Le marché obligataire long terme a déjà séduit plusieurs institutions de l'enseignement supérieur. Et ce n'est sans doute pas fini.

L'Université de Mons (UMons) a annoncé ce lundi avoir levé 10 millions d'euros sur le marché obligataire par le biais de billets de trésorerie de long terme.

Ces obligations à 5 et 10 ans, assorties de taux d'intérêt de 1% et 1,85% respectivement, ont été placées fin décembre par Belfius auprès d'investisseurs institutionnels belges, des assureurs et autres fonds de pension.

«Cette émission a été placée très rapidement, nous avons constaté de l'intérêt en Belgique mais également à l'étranger», situe Olivier Goerens, responsable Debt capital markets origination chez Belfius.

Les 10 millions récoltés serviront à la construction, d'ici fin 2017-début 2018, d'un bâtiment de 5.000 m² sur le campus Plaine de Nimy, destiné aux facultés des sciences et de traduction-interprétation. Le bâtiment accueillera également une crèche pour les enfants du personnel de l'UMons.

Six universités et hautes écoles

Après les Régions et Communautés, après des villes comme Namur, Liège, Gand ou Malines, les universités ont, elles aussi, trouvé le chemin du marché obligataire par le biais des billets de trésorerie. À la

fin de l'année dernière, la Vrije Universiteit Brussel avait ainsi levé 61,5 millions d'euros à 15 et 20 ans, des titres qu'elle a fait cotés sur Euronext (plate-forme Alternext).

La VUB utilisera également ces moyens pour financer un projet immobilier: l'ensemble «XY» le long du boulevard du Triomphe à Etterbeek, soit quelque 30.000 m² de logements étudiants, auditoriums et espaces culturels.

«Depuis 2013, six universités et hautes écoles ont émis des obligations, dont cinq par l'intermédiaire de Belfius», indique la banque. Outre UMons et la VUB, la liste comprend UC Leuven (12 millions d'euros), UNamur (10 millions d'euros) et la Haute Ecole Léonard de Vinci à Bruxelles (5,2 millions d'euros).

Il est probable que d'autres institutions de l'enseignement supérieur les rejoignent prochainement en émettant, à leur tour, des billets de trésorerie long terme.

Elles y viennent parce que les taux d'intérêt très bas en vigueur sur les marchés permettent de lever des moyens à faible coût, mais pas seulement. «C'est aussi un moyen de diversifier leur financement, à côté des crédits bancaires classiques», selon Olivier Goerens.

P.G.E.

1-1,85%

Les billets de trésorerie émis à 5 et 10 ans par l'Université de Mons sont assortis d'un taux d'intérêt de respectivement 1% et 1,85%.